
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

Séance ordinaire tenue le jeudi 14 décembre 2023 à 14h
par visioconférence

Sont présents :

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de Montréal;
Mme Catherine Fournier, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil;
M. Stéphane Boyer, maire de la Ville de Laval;
M. Denis Martin, maire de la Ville de Deux-Montagnes;
Mme Lise Michaud, mairesse de la Ville de Mercier;
M. Sylvain Ouellet, membre du conseil de la Ville de Montréal;
M. Luc Rabouin, président du comité exécutif de la Ville de
Montréal et maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

Est absente :

Mme Dominique Ollivier, membre du conseil de la Ville de Montréal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, et la secrétaire de la
Communauté, M^e Caroline Duhaime, assistent à la séance.

SUIVI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Tarification kilométrique – Rapport final

CE23-166

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du
14 décembre 2023 du comité exécutif.

CE23-167

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 31 OCTOBRE 2023, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
8 NOVEMBRE 2023 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
16 NOVEMBRE 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du
31 octobre 2023, de la séance extraordinaire du 8 novembre 2023 et
de la séance ordinaire du 16 novembre 2023 du comité exécutif.

CE23-168

ESPACES DE BUREAUX DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE
DE MONTRÉAL

Il est résolu :

D'accepter l'offre de location d'espaces à bureaux au 1801, avenue
McGill College à Montréal, d'une superficie locative de 15 505 pieds
carrés aux conditions substantiellement conformes au document
de proposition ci-joint;

D'autoriser le directeur général à prendre toutes les mesures nécessaires pour localiser le siège social de la CMM au 1801, avenue McGill College à Montréal, y compris de signer tout document, par exemple entente, convention ou bail, requis à ces fins.

CE23-169

MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ CONCERNANT LE PROJET DE LOI 39, *LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES*

Il est résolu :

De prendre acte du mémoire de la Communauté concernant le projet de loi 39, *Loi modifiant la loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives*, et d'en autoriser la diffusion;

De prendre acte de la correspondance transmise à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, concernant les amendements souhaités par la Communauté.

DEMANDE DE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE MÉTROPOLITAIN POUR UN PROJET D'ÉCOLE SECONDAIRE À CANDIAC

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

CE23-170

AVIS DE CONFORMITÉ - RÈGLEMENT CA-2022-384 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Il est résolu :

D'approuver le règlement CA-2022-384 de l'agglomération de Longueuil modifiant le Schéma d'aménagement et de développement afin de modifier les limites de certaines aires d'affectations situées dans le périmètre métropolitain ainsi que mettre à jour les tableaux relatifs aux principaux bien classés, cités et sites archéologiques connus puisque ce règlement respecte les orientations, les objectifs et les critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et d'autoriser la secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE23-171

PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT DU PROGRAMME DE RÉNOVATION DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE (PRHLM)

Il est résolu :

D'approuver la procédure de remboursement de la contribution des municipalités participant au Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM);

De transmettre la procédure aux 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CE23-172

MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE ACCORDÉE
AU PROJET D'ACQUISITION DU LOT 5 429 355 À LA VILLE DE
SAINTE-JULIE

Il est résolu :

De modifier la contribution financière maximale indiquée à la
résolution CE23-162 adoptée le 31 octobre 2023 pour le projet
d'acquisition du lot 5 429 355 à la Ville de Sainte-Julie à 217 146 \$
incluant les taxes nettes, réparties à parts égales entre la
Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement
du Québec.

AUTORISATION D'UNE DÉROGATION TEMPORAIRE À
L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DE
L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2033 DU RÉSEAU DE
TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2033 DE LA SOCIÉTÉ
DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2033 DE L'AUTORITÉ
RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (ARTM)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

CE23-173

LISTE DES ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 14 OCTOBRE AU
1^{ER} DÉCEMBRE 2023

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements
contractés par le directeur général pour la période du 14 octobre
au 1^{er} décembre 2023.

CE23-174 HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER CHÂTEAUGUAY-LÉRY

Il est résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 150 000 \$ plus les taxes applicables pour les honoraires professionnels du cabinet d'avocats Bélanger Sauvé pour des services professionnels de consultation et de représentation juridiques dans le cadre des cinq poursuites du boisé Châteauguay-Léry;

Que les sommes non dépensées au 31 décembre 2023 soient payées à même le poste « Dépenses contingentes » pour les années 2024 et suivantes.

CE23-175 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

Il est résolu :

De désigner M. René Villeneuve, conseiller de la Ville de Rosemère, pour siéger au Conseil d'administration de Montréal International, et ce, pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 26 novembre 2025.

CE23-176 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU PARC MÉTROPOLITAIN DU DOMAINE-SEIGNEURIAL-DE-MASCOUCHE

Il est résolu :

De désigner M. Nicolas Milot afin de représenter la Communauté métropolitaine de Montréal à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Corporation du Parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche.

PROJET D'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 DÉCEMBRE 2023

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les résolutions numéros CE23-166 à CE23-176 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Caroline Duhaime
Secrétaire